

# Hydro-Québec Distribution et TransÉnergie : Profils de risque

Régie de l'énergie

DOSSIER: R-3842-2013

DÉPOSÉE EN AUDIENCE

Date: 04/11/2013

Pièces n°: C-AOQCE-

CIÉQ-  
0033

Par Olivier Charest  
Analyste pour l'AOQCE et le CIÉQ  
Régie de l'énergie, R-3842-2013  
Octobre 2013

# Plan de la présentation

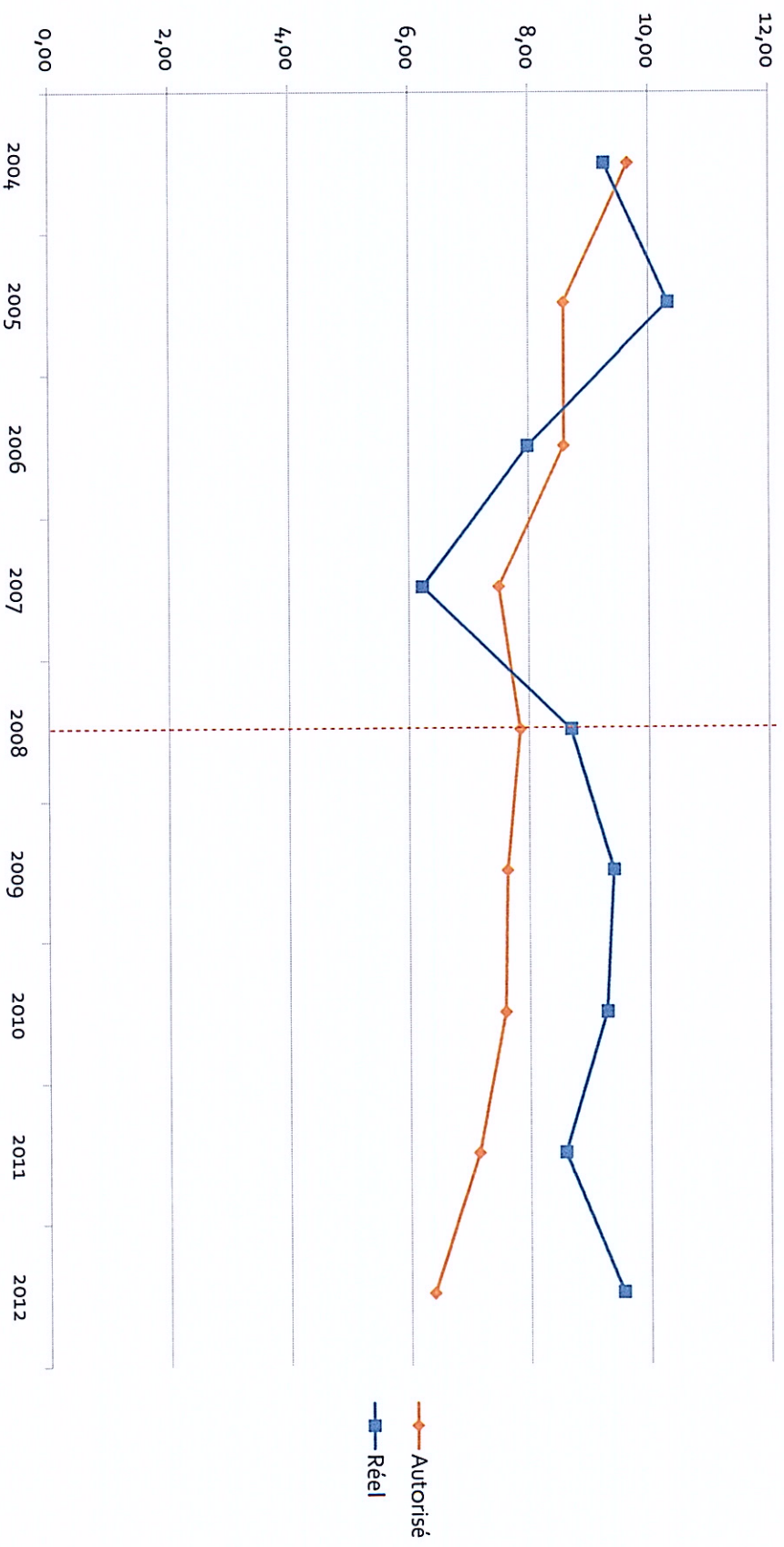
- 1) Contexte
- 2) Profils de risque HQT et HQD
- 3) Évolution du risque depuis D-2002-95 (HQT) et D-2003-93 (HQD)
- 4) Risque de Gaz Métro
- 5) Commentaires sur l'analyse de risque d'HQ

# 1) Contexte : trop-perçus

- Trop-perçu important en 2009
  - Commentaires de la Régie dans R-3740-2010
- Trop-perçu encore plus important en 2010
  - Commentaires d'intervenants
  - Réponse 3.1 HQ à DDR #2 Régie :  
HQ accepte fermeture réglementaire à la condition qu'on revoit rendement autorisé
  - D-2012-024 : Régie prend acte
- Trop-perçus continuent : 2011, 2012... et 2013 (?)

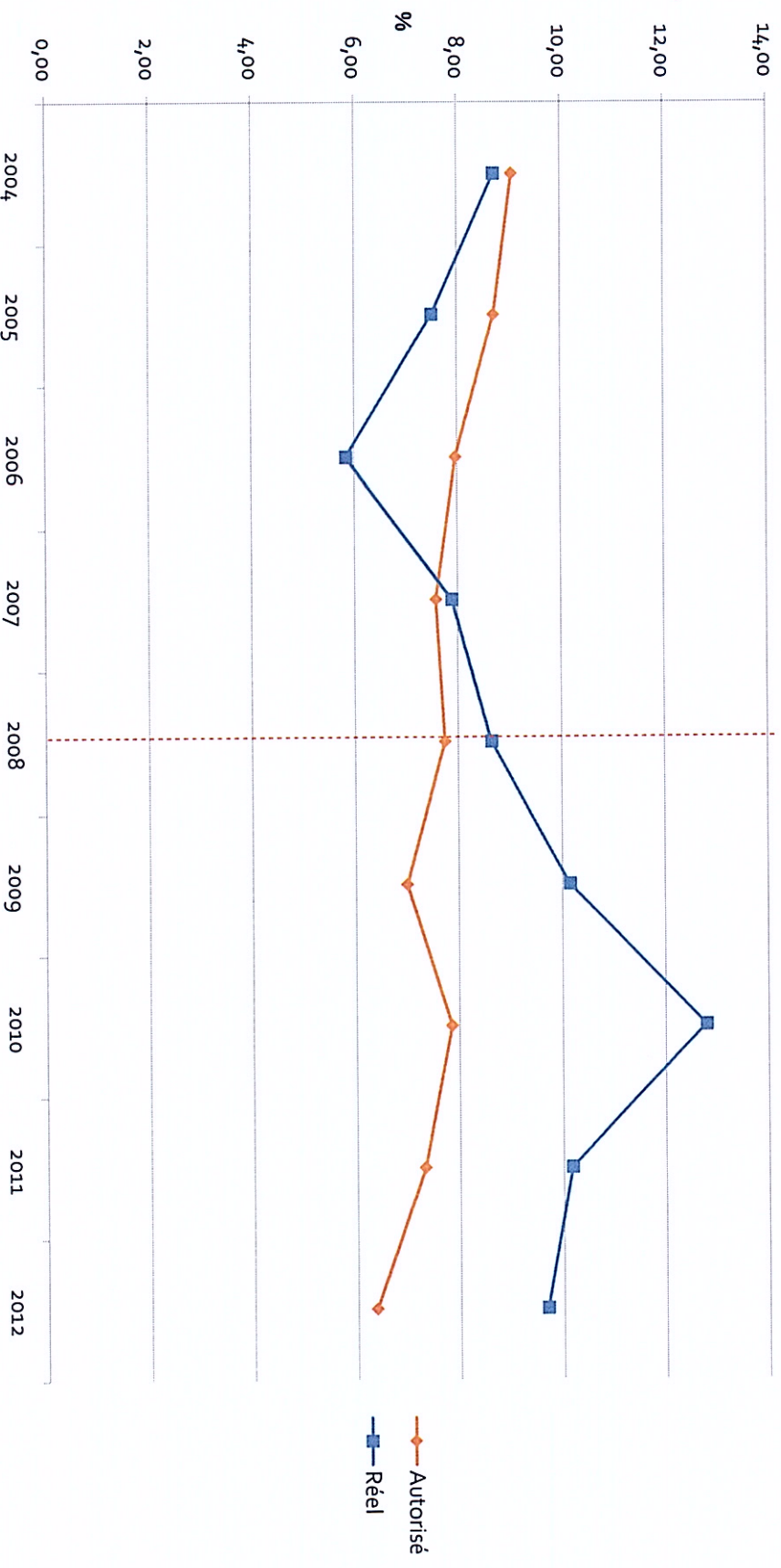
# 1) Contexte : trop-perçus

Taux de rendement HQT - 2004-2012



# 1) Contexte : trop-perçus

Taux de rendement HQD - 2004-2012



## 2) Profils de risque

- Notion de risque : possibilité de ne pas récupérer le capital investi avec rendement raisonnable
  - Court terme : écarts prévisionnels et non-rétroactivité des tarifs
  - Long terme : valeur du service inférieure à son coût (tarifs trop élevés pour le marché); actifs désalloués
- Profil de risque HQT et HQD similaire
  - HQD un peu plus risquée

## 2) Profils de risque

- Risque long terme :
  - Actifs « historiques » reconnus dans la base de tarification (article 164.1 LRÉ)
    - Perte de clients possible, mais perte de masse critique de clients peu probable
      - Donc pas de « spirale de la mort » en vue
    - HQD a accès à de l'électricité à bas coût
    - HQT est le lien entre cette électricité à bas coût et plusieurs marchés

## 2) Profils de risque

- Risque court terme :
  - Règlementation coût de service annuel
    - Dossiers fréquents
    - Asymétrie d'information - Prévisions conservatrices
  - Pré-autorisation des investissements
  - Société d'État; gouvernement interventionniste
  - Comptes d'écarts – notamment revenus

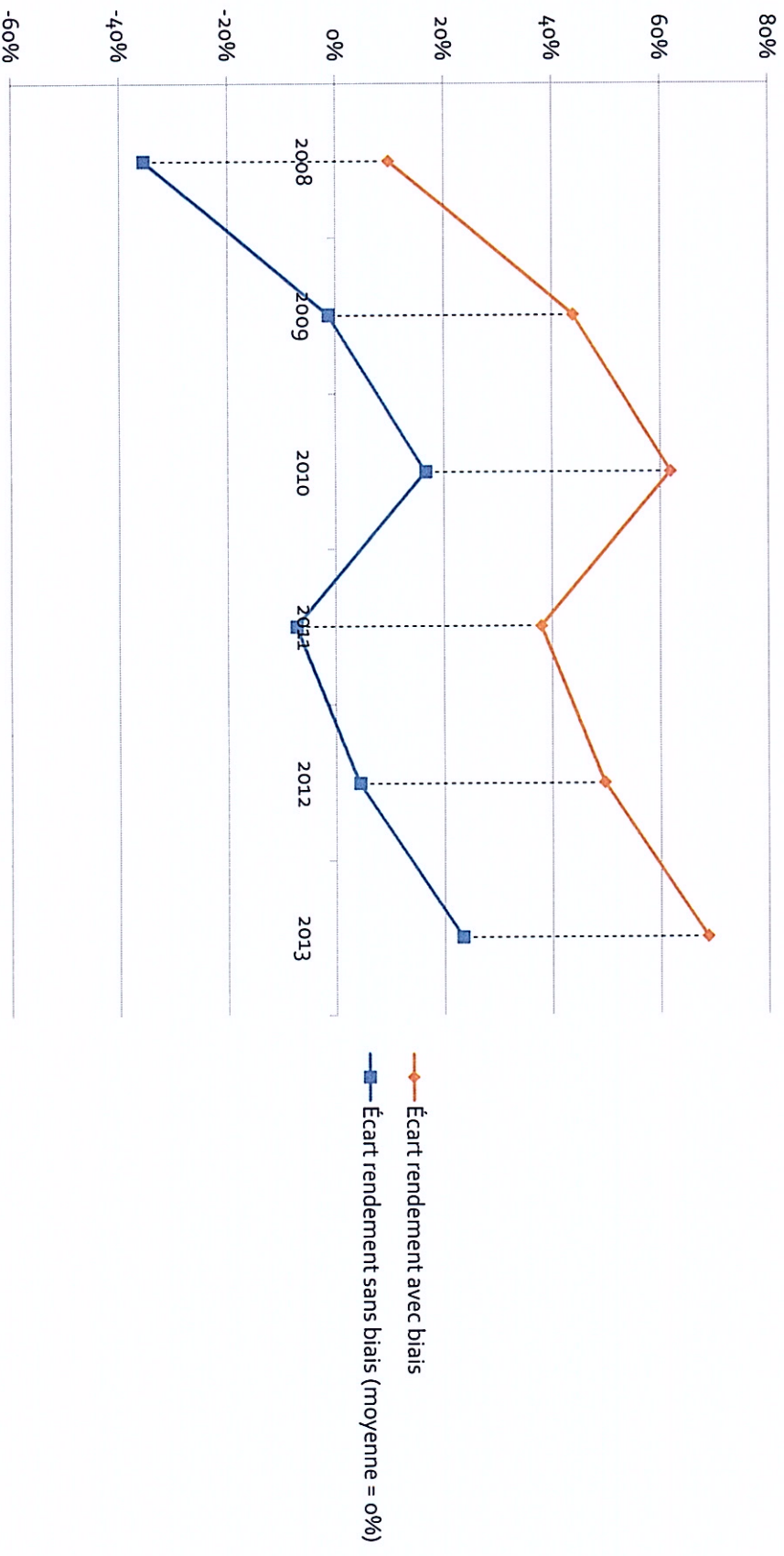


## 2.1) Prévisions conservatrices

- Biais, coussin, tampon...
- Permet de mitiger le risque de court terme
  - Exemple : HOD 2012
- Condition : Asymétrie informationnelle
- et... intention d'Hydro-Québec (?)
  - Pas nécessaire de la démontrer mais vient renforcer la preuve de l'existence du biais

# Biais, coussin, tampon...

Impact du biais sur les écarts de rendement - HQD



# Exemple 2012 - BEIÉ

« Au début de l'année 2012, le Distributeur évaluait ces coûts à 52,6 M\$. N'ayant pas été reconnu à titre de charges d'exploitation, le Distributeur a dû prendre certaines décisions dès le début de l'année en vue de compenser l'écart défavorable de 52,6 M\$ et ainsi respecter l'enveloppe de charges reconnue par la Régie. (...) »

Le Distributeur a poursuivi ses efforts afin de compenser les coûts non prévus relatifs au BEIÉ. Ces efforts se traduisent, entre autres, par les éléments suivants :

- Abandon ou report de certains projets et travaux permettant de générer un écart favorable de 6 M\$ sur les services externes et autres dépenses ;
- Diminution des services externes de 5 M\$ relatifs à certains programmes du PGEÉ »

- Dossier R-3814-2012, HQD-13, Doc-1.1, Compléments, pages 7-8

# Intention d'HQ (?)

- « En effet, le Distributeur est d'avis qu'il ne peut discuter de l'implantation éventuelle d'un mécanisme de partage des écarts par rapport au rendement reconnu sans revoir simultanément la façon dont est établi ce rendement. Le Distributeur est préoccupé par l'écart grandissant entre le faible rendement que procure l'application de sa formule d'ajustement en fonction du taux sans risque et le rendement reconnu pour des entreprises comparables »*
- Dossier R-3776-2011, Réponse 3.1, DDR #2, HQD-14, Doc-1.3

# Intention d'HQ (?)

« Alors j'entends votre question très, très bien, mais ma réponse est la suivante. Il faut régler ce décrochage-là de taux de rendement autorisé avant de limiter par le haut le taux de rendement du Distributeur.

Il faut régler les deux questions puis on est prêt à le faire. On a travaillé là-dessus, mais ça serait dangereux dans une année comme celle-là de simplement faire, de traiter de l'excès sans traiter du problème qui est très important pour nous tous.

Parce qu'un Distributeur qui ne fait pas un rendement suffisant, c'est problématique pour la Régie aussi. (...) »

- Dossier R-3776-2011, Notes sténographiques, Audience 9 décembre 2011, Propos de la présidente d'HQD, pièce A-0039, page 123

## 2) Profils de risque - Conclusion

Niveau de risque auquel fait face HQ :

- HOD : Faible
- HQT : Encore plus faible

### 3) Évolution du risque 2002-2013

- Décision D-2002-095, page 136 :  
« Hydro-Québec a admis en audience, à propos du risque d'affaires de TransÉnergie, que celui-ci était significativement inférieur à celui des autres compagnies de services publics d'énergie »
- Décision D-2003-093, page 51 :  
« La Régie considère que les risques d'affaires du Distributeur sont inférieurs à ceux des compagnies gazières et électriques comparables et dont les taux de capitalisation sont, selon la preuve, de l'ordre de 35 % à 45 %. »

# 3) Évolution du risque 2002-2013

- Principal changement : Maturité réglementaire
  - Comptes d'écart sur les revenus
    - Compte de nivellement – aléas climatiques (HQD)
      - Aléas climatiques très importants
    - Compte point à point
      - Revenus point à point était un risque important selon la Régie en 2003
- Biais dans les prévisions depuis 2008



## 4) Comparable : Gaz Métro

- Hydro-Québec est un facteur de risque pour Gaz Métro
  - L'inverse n'est pas vrai
- La Régie a déterminé que Gaz Métro faisait face à un risque « *supérieur à celui du distributeur repère* », alors que HQD et HQT ont un risque inférieur aux comparables.
- On ne devrait donc pas reconnaître un taux de rendement plus élevé que celui de Gaz Métro (8,90%) à HQD ou HQT

## 5) Commentaires - analyse de risque d'HQ

- Concentric utilise le Beta moyen des *proxies* américains dans sa formule MEAF (CAPM)
  - Or, l'analyse de risque de Concentric ne permet pas de conclure que le profil de risque d'HQD ou HQT est similaire à celui des *proxies* américains
  - Plusieurs omissions dans cette analyse

## 5) Commentaires - analyse de risque d'HQ

- Exemple d'omission dans l'analyse de Concentric : *Volume/Demand risk* pour HQT
  - Comparaison sur ce sujet limitée aux compagnies de transport (p. A-6 à A-9) vs. utilisation du Beta du groupe dans son ensemble (y compris distributeurs)
  - Aucune mention de ce facteur de risque dans la conclusion : « *Concentric concludes that there are no fundamental differences in business risk between HQT and the U.S. electric proxy group that would render comparisons inappropriate* » (page 49) ni à la page 50 où sont énumérées les « *notable differences* »

## 5) Commentaires - analyse de risque d'HQ

### D'autres failles de l'analyse de Concentric

- Analyse souvent limitée aux mesures de protection et peu profonde en termes de risques comme tels
- Analyse comparative du risque long terme limitée à concentration industriels
- Aucune conclusion tirée du cadre réglementaire (Cos vs. PBR)
- Conclusion douteuse tirée sur protection d'HOD contre risque associé aux revenus

**Merci**